FORMATION LOI ALUR : CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Durée 7H00

Prix : 350€

Objectifs de la formation

- **Maîtriser les fondamentaux de la copropriété** : Comprendre les bases juridiques et opérationnelles du régime de la copropriété.
- **Organiser la gestion technique et budgétaire de la copropriété** : Savoir planifier et gérer les aspects techniques et financiers liés à la copropriété.
- **Appréhender les responsabilités du syndic** : Connaître les obligations légales et les responsabilités inhérentes au rôle de syndic.

Prérequis

- Avoir une expérience dans le domaine immobilier

PROGRAMME

Un Test de positionnement pour adapter, le cas échéant, la formation aux besoins et niveau de l'apprenant

La formation est structurée en plusieurs modules couvrant les aspects essentiels de la copropriété

1. **Introduction à la copropriété**
   - Définitions, cadre juridique et acteurs principaux
2. **Réglementation et législation**
   - Étude des lois régissant la copropriété, y compris les mises à jour récentes
3. **Rôle et missions du syndic**
   - Responsabilités, obligations et limites du mandat de syndic
4. **Gestion technique de la copropriété**
   - Entretien, maintenance et planification des travaux
5. **Gestion budgétaire et comptable**
   - Élaboration du budget prévisionnel, gestion des charges et suivi financier

6. Asse mblées générales

- Organisation, convocation, déroulement et prise de décisions

7. Contentieux en copropriété

- Gestion des conflits, procédures judiciaires et modes de résolution amiable

8. Déontologie et non-discrimination

- Modules obligatoires de 2 heures chacun, conformément aux exigences légales.

Points forts de la formation

- Des exemples concrets et actualisés
- Une pédagogie active et personnalisée
- Formation dispensée par des experts de la profession en activité

Modalités pédagogiques

- Formation effectuée entièrement en présentiel

Modalités et délais d'accès

- Les formations ont lieu à des dates précises, définies par BRIO ACADEMY (ou organisées sur-mesure en lien direct avec l'entreprise ou les apprenants) et consultables sur le site www.brio-academy.com
- L'inscription peut être faite directement en contactant BRIO ACADEMY (par téléphone 01.88.31.17.07 au ou par mail administration@brio-academy.com. La formation étant éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), l'inscription peut également être effectuée sur le site www.moncompteformation.gouv.fr.
- Un devis peut être envoyé par nos soins au financeur de la formation (France Travail, employeur, autofinancement, OPCO, Agefice...)

Indicateurs de résultats

Afin de garantir la qualité et l'efficacité de la formation, nous suivons plusieurs indicateurs :

Taux de satisfaction des participants (NPS) : questionnaire post-formation pour évaluer la qualité perçue

Taux de progression : comparaison entre l'autodiagnostic initial et l'évaluation finale.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont réalisées en visioconférence, et synchrones.
Les personnes en situation de handicap peuvent donc adapter leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la formation, nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le c as où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, il pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (formation synchrone en visio), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance. Aucune session en présentiel n'est prévue à ce jour.

Coordonnées du référent handicap
Madame Peggy MAJRI
administration@brio-academy.com – 01.88.31.17.07

Indicateurs de résultats
Afin de garantir la qualité et l'efficacité de la formation, nous suivons plusieurs indicateurs :

- Taux de satisfaction des participants (NPS) : questionnaire post-formation pour évaluer la
- qualité perçue
  Taux de progression : comparaison entre l'autodiagnostic initial et l'évaluation finale

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont réalisées en visioconférence, en présentiel ou e-learning. Les personnes en situation de handicap peuvent donc adapter leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la formation, nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le cas où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, il pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (formation synchrone en visio), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance. Aucune session en présentiel n'est prévue à ce jour.

Coordonnées du référent handicap

Madame Peggy MAJRI
administration@brio-academy.com – 01.88.31.17.07